

# Quand développement territorial et solidarité vont de pair

Considérée comme une économie d'avenir par certains, l'économie sociale et solidaire a été renforcée par la loi de 2014 et son développement fait désormais partie des missions du ministère de la Transition écologique et solidaire. Philippe Eynaud, professeur à Paris-I-Panthéon-Sorbonne, IAE de Paris, en analyse ici les fondements et les grandes tendances. Si l'ESS participe d'une nouvelle fabrique des territoires, elle propose aussi des modes de coopération entre acteurs innovants.

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, de nombreux acteurs constatent que ni le marché ni l'État n'ont désormais les capacités d'apporter seuls une réponse à la hauteur des enjeux environnementaux et sociaux auxquels nous sommes confrontés. Dans ce contexte, l'émergence de l'économie sociale et solidaire (ESS) offre, pour beaucoup, une réponse adéquate et pertinente. En France, la loi du 31 décembre 2014 relative à l'économie sociale et solidaire lui a donné sa légitimité institutionnelle. Elle a notamment fait porter l'accent sur la nécessité d'une économie fondée sur des valeurs de solidarité, orientée vers des objectifs d'utilité sociale, et structurée par des dispositifs de gouvernance démocratique. La loi a également donné une plus grande visibilité à ce champ auprès des décideurs. Ainsi, on sait désormais que l'ESS représente une part importante de l'activité économique avec une contribution au PIB de 6 %, une valeur ajoutée brute de 100



THERRY DEGEN / TERRA

milliards d'euros (1), et plus de deux millions de salariés (soit plus de 10 % de l'emploi total au niveau national) (2). Au-delà de ce chiffrage, il est intéressant de noter que l'ESS participe d'une économie plurielle, c'est-à-dire d'une économie tout à la fois tournée vers les citoyens, les territoires et l'environnement. En cela, l'ESS en appelle à une nouvelle alliance pluri-acteurs (société civile, État, marché), cruciale pour la soutenabilité de la transition écologique et sociale. Dès lors, il est important que l'ensemble des acteurs de l'ESS – les associations, les coopératives, et les mutuelles – soient en capacité de fournir les clés d'une coopération élargie. C'est d'ailleurs à l'aune d'attentes citoyennes grandissantes que l'émergence de l'ESS dans de très nombreux pays peut aussi se comprendre. Si l'on suit l'analyse développée par Polanyi dans son livre intitulé *La Grande Transformation* (3), il s'agit de dénoncer la réduction de l'économie à l'économie de marché. Cette réduction invisibilise en effet les logiques de réciprocité, de

**L'association Jardinaire, à Poitiers, gère avec ses adhérents un jardin collectif qui rencontre un vif succès.**

redistribution et de partage domestique qui participent largement de la vitalité de nos économies en favorisant la solidarité, le don, l'altruisme et la relation de proximité. Ceci est particulièrement important car de telles valeurs font de l'ESS une alliée des territoires.

## L'APPORT DE L'ESS À LA VIE LOCALE

Son point fort est de regrouper une grande diversité d'acteurs autour de propositions d'action et d'initiatives conjuguant souvent les dimensions solidaires et environnementales. Les exemples d'innovation marqués du sceau de l'ESS sont nombreux. S'il est difficile d'en faire une liste exhaustive, on peut citer parmi les plus marquants : les ressourceries, l'habitat participatif, les jardins partagés, les AMAP et autres circuits courts alimentaires, la lutte contre la précarité énergétique, le soutien au développement des énergies renouvelables, et plus récemment l'urbanisme temporaire ou encore les technologies propres au travers des fablab.

Tous ces exemples ont pour caractéristique d'être vecteurs d'une territorialité plurielle qui valorise tout à la fois l'ancrage et la diversité des réseaux d'acteurs locaux. Elle permet aussi d'imaginer avec eux des projections temporelles et des scénarios de développement différents. Il s'agit ainsi d'inventer "un nouveau modèle de développement dans une perspective aussi bien durable sur le plan temporel que solidaire sur le plan spatial" (4).

L'ESS se caractérise également par une aptitude à rassembler et par la volonté d'agir dans le cadre de l'action publique. Les organisations de l'ESS ont ainsi développé une compétence particulière pour gérer des organisations multi-parties prenantes et à en assurer la gouvernance. L'expérience des Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) est à ce titre éloquent. Elle démontre que l'ouverture de la gouvernance à des collègues d'acteurs non directement impliqués dans la production de biens et de services est particulièrement enrichissante et bénéfique pour les territoires. Elle conduit en effet à favoriser la rencontre d'acteurs aux intérêts multiples et renforce ainsi la légitimité des actions conduites. À partir de ces bases, le développement territorial peut alors être pensé de manière intégrée, et se déployer dans le cadre d'une gouvernance multiniveaux (5) qui intègre les acteurs publics.

L'exemple de Tétris (6) – Transition écologique territoriale par la recherche et l'innovation sociale – témoigne de la capacité d'une SCIC à réunir 11

structures de l'ESS dans le Pays de Grasse, représentant un chiffre d'affaires cumulé de 3,5 millions d'euros. Elle les fait travailler avec des élus, des représentants de la communauté d'agglomération, des chercheurs et des bénévoles, au sein des mêmes instances de gouvernance. Un tel collège d'acteurs représentatifs du territoire permet d'avoir une capacité d'action significative et de rassembler les compétences nécessaires pour envisager un développement local durable dans une démarche d'innovation sociale. Ainsi, Tétris travaille dans une logique d'éducation populaire et n'utilise que des matériels de récupération. Avec six salariés et une trentaine de bénévoles, elle se développe sur plusieurs axes : fablab, facilitateur de coopérations, incubateur de projets solidaires, communication mutualisée et économie circulaire.

L'exemple de la coopérative d'habitants Hôtel du Nord (7) – créée sous forme de SCIC au début de 2011 et fonctionnant sans salarié – témoigne d'une autre possibilité d'action originale sur le territoire. Son objet social est de valoriser économiquement le patrimoine des quartiers nord de Marseille, de le préserver et d'améliorer la vie de ceux qui y vivent et travaillent. Le contrôle de la structure est aux mains des habitants qui détiennent statutairement plus de la moitié des droits de vote. Hôtel du Nord dispose d'un réseau de 60 chambres pour l'accueil et gère 100 balades patrimoniales créées par les hôtes et l'ensemble des partenaires. La coopérative cherche, au travers d'une démarche de

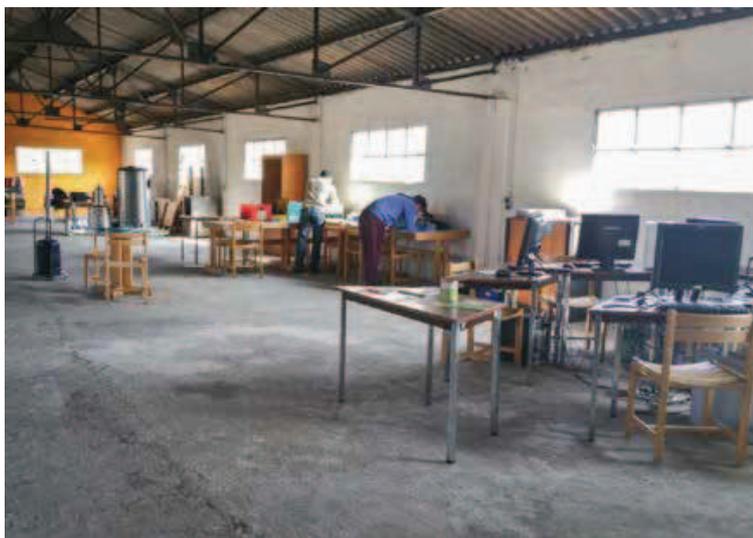
démocratie locale, à mettre en valeur l'hospitalité et le patrimoine naturel et culturel au nord de Marseille – un territoire qui est par ailleurs souvent stigmatisé.

## TERRITOIRE ET SOLIDARITÉ, UN LIEN FORT

Pour des raisons historiques multiples, les territoires ont toujours eu une sensibilité importante vis-à-vis des questions de solidarité. Ceci explique le succès des politiques locales s'appuyant sur de tels ressorts. Encore faut-il – pour en espérer des bénéfices importants – savoir identifier les réseaux d'acteurs porteurs de solutions durables sur le territoire, et leur prêter une attention privilégiée ainsi qu'un soutien sans faille. Ceci souligne le besoin d'entretenir au niveau local un partenariat étroit entre les acteurs associatifs de la solidarité et les représentants des collectivités locales. De nombreux travaux ont montré l'importance de la proximité spatiale pour favoriser la coopération, l'identité territoriale et des formes de gouvernance partagée (8). Dès lors, l'innovation sociale peut s'allier au développement territorial dans le cadre de politiques publiques jouant la carte de la solidarité.

Les réseaux diversifiés permettant la confrontation et l'échange d'idées entre les acteurs économiques, les associations et les mouvements sociaux sont à privilégier. Ils peuvent nourrir des débats citoyens riches de sens et d'avenir au sein d'espaces publics de proximité. C'est en offrant la possibilité d'une participation active des habitants aux projets économiques les concernant, que l'on peut favoriser l'engagement citoyen et la responsabilisation. Aussi, l'inclusion des territoires défavorisés dans le développement territorial peut-elle être améliorée par le développement de logiques participatives et ascendantes, comme en témoigne l'expérience d'art participatif conduite par Tête de l'art, à Marseille (9).

Cette association réunit des habitants des quartiers sensibles et des artistes en vue de produire des œuvres artistiques et du mobilier urbain. Tout l'enjeu est d'arriver à se rapprocher suffisamment du quotidien des résidents, et à imaginer les formes possibles d'un partage des bénéfices attendus, pour rendre leur participation attractive.



À Grasse, la SCIC Tétris, dédiée au développement durable et aux innovations sociales, accueille de nombreuses activités, comme le Fablab, ouvert en 2016.

## **Une gouvernance collective pour des lieux mutualisés**

Le PHARES regroupe seize structures de l'ESS et gère un bâtiment de 1 350 m<sup>2</sup> situé sur l'île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Le lieu est organisé autour de 16 bureaux privatifs, 7 salles de réunion et de formation, un espace de co-travail, des ateliers et des espaces de stockage. Faisant suite au développement de nombreuses initiatives associatives, l'objectif affirmé de PHARES est de répondre aux difficultés de la population en contribuant au développement social et économique du territoire et en favorisant notamment la création d'emplois. Le collectif s'est constitué sur la base de réseaux communs existants ainsi que sur de forts liens interpersonnels entre les responsables de ces structures. Une gouvernance ad hoc des lieux mutualisés a permis aux associations membres de dégager les moyens nécessaires pour développer leur mission sociale, tout en favorisant la coopération entre acteurs autour des initiatives solidaires du territoire. Ce projet a pu bénéficier de la reconnaissance du statut alors expérimental de PTCE, en 2011, avec à la clé des moyens financiers spécifiques. Grâce à ce soutien, PHARES a développé des projets impliquant plusieurs organisations membres, que ce soit dans les murs ou hors les murs. ■ P.E.

Autre exemple, celui de Plateau Urbain, qui est également illustratif de cette démarche. Si le projet le plus connu qu'il a conduit reste, dès 2015, celui des Grands Voisins, depuis d'autres projets sont nés à Paris : *Python* dans un immeuble du XX<sup>e</sup> arrondissement, *les Petites Serres* dans le V<sup>e</sup> arrondissement ou encore *l'Éclaircie*, porte de Saint-Ouen. Au-delà de la mise en relation des propriétaires et porteurs de projets/occupants, Plateau Urbain cherche à mettre en relation les occupants d'un même lieu en les impliquant dans la vie du site, en suscitant des rencontres et des collaborations.

Il est cependant nécessaire de souligner que les politiques et actions que nous venons de décrire ne sont guère compatibles avec un développement territorial construit sur une orientation compétitive.

### ALLER VERS UNE AUTRE GESTION TERRITORIALE

Pressées par des problématiques de raréfaction des ressources financières et influencées par les méthodes préconisées par le *New Public Management*, les autorités publiques locales sont souvent tentées de jouer l'attractivité de leurs territoires auprès des opérateurs de marché. Dès lors, ce n'est plus l'innovation sociale qui est recherchée, mais l'innovation technologique qui est visée. Avec le développement de la commande publique, les micro-projets basés sur l'échange et la réciprocité ont tendance à être abandonnés au profit des grands projets ayant une dimension d'économie de marché. Pour s'adapter et continuer à répondre aux appels d'offres, les organisations de l'ESS sont donc amenées à s'agrandir.

Face à ces évolutions, des alternatives sont toutefois possibles. Elles se fondent sur des dispositifs en réseau, des actions de proximité, et sur la valorisation des communs. Parmi les outils de réseau disponibles, le pôle territorial de co-

opération économique (PTCE) apparaît comme une solution particulièrement intéressante. Expérimenté pendant une dizaine d'années, le PTCE a désormais trouvé une traduction légale dans la loi relative à l'ESS, de 2014. Selon l'article 5, le PTCE est un groupement d'acteurs (collectivités locales, entreprises et acteurs de la recherche ou de la formation) qui partagent un territoire et développent ensemble des projets de nature économique en lien avec des stratégies de coopération et de partage. Comme le rappelle une étude du laboratoire de l'ESS, "*Un PTCE ne se définit pas par l'activité d'une seule structure, mais par les croisements d'intérêts et projets communs développés pour répondre à des besoins territoriaux précis.*" (10). L'objectif des PTCE est donc bien de favoriser l'essor des organisations de l'économie sociale et solidaire en interaction avec les acteurs pluriels du territoire et leurs besoins. Un exemple intéressant de PTCE est donné au travers du projet PHARES (11) – Pôle d'hospitalité aux activités à rayonnement écologique et solidaire — né au cours des années 1990 (voir l'encadré ci-dessus). Cependant, la mise en réseau des acteurs de solidarité n'est pas suffisante en soi pour garantir le renforcement de la démocratie locale. Pour que ces réseaux territoriaux puissent agir en concertation avec les habitants et les représentants des autorités publiques, il leur faut inventer des dispositifs de proximité (12) qui peuvent solliciter les citoyens de bien des manières. Les niveaux d'implication et les contributions peuvent du reste différer. Mais la différence de manière d'agir démocratique peut aussi se lire dans les modalités de gouvernance et la diversité de modes institutionnels mis en jeu. C'est ainsi que des collectifs se constituent en reconfigurant l'action publique autour de la problématique des communs urbains (13). Les projets en ce sens se multiplient en Europe avec des

réalisations phares à Barcelone, Bologne, Naples et Ghent (14). Ces projets méritent attention car ils se construisent autour de pratiques auto-organisées, sur des stratégies ascendantes, et sur des options de transition écologique et sociale. À ce titre, ils sont fortement innovants d'autant que ces communs urbains peuvent être associés à des communs de connaissance et à des plateformes numériques *opensource*.

Il faut donc retenir que l'investissement dans un développement territorial axé sur l'ESS présente des avantages forts en ce qu'elle augure aussi d'un changement des environnements institutionnels et favorise la levée des blocages. Elle rend en effet possible tant l'ensauvagement des institutions locales (15) – afin de les amener à prendre en compte les projets qui ne rentrent pas forcément dans la norme – qu'une plus grande maturité des acteurs sociaux engagés dans des actions coproduites avec les acteurs publics.

Cependant, il faut se garder d'envisager l'ESS comme un nouvel eldorado ou comme une solution globale de substitution. Sa force et son principal atout résident dans sa capacité à être un acteur essentiel du changement, et le vecteur indispensable du rassemblement de l'ensemble des forces d'une économie plurielle orientée vers la nécessaire transition écologique et sociale. ■

Philippe EYNAUD

- (1) Chiffres de l'Insee, 2013.
- (2) Panorama de l'ESS 2015 publié par le CNCRE.
- (3) K. Polanyi, *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, (1944) 1983.
- (4) J. L. Klein, J. L. Laville, F. Moulaert, *L'innovation sociale*, Érès Édition, 2014, 246 pages, p. 134.
- (5) J. Hillier, F. Moulaert, J. Nussbaumer, "Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial", *Revue Géographie, économie, société*, 2004/2 (vol. 6), p. 129-152.
- (6) <http://scic-tetris.org/>
- (7) <http://hoteldunord.coop/>
- (8) J. L. Klein, J. L. Laville, F. Moulaert, *L'innovation sociale*, Érès Édition, 2014, 246 pages.
- (9) [www.lestetesdelart.fr](http://www.lestetesdelart.fr)
- (10) page 7 de *Pôles territoriaux de coopération économique, 2017, Enquête d'analyse des PTCE, Synthèse des principaux résultats*, Laboratoire de l'ESS.
- (11) Eynaud P., Laurent A., "Articuler communs et économie solidaire : une question de gouvernance ?", *Revue RECMA*, n° 345, juillet, 2017.
- (12) Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey, Yves Sintomer, *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, La Découverte, 2005, 314 pages.
- (13) *Changing Societies through Urban Commons Transitions*, 2017, Michel Bauwens, Urban Commons, Vasilis Niaros.
- (14) *Build the City. How people are changing their cities*, the European Cultural Foundation, Amsterdam 2016. <http://www.culturalfoundation.eu/library/build-the-city-book>
- (15) Catherine Neveu, *Démocratie participative et mouvements sociaux. Entre domestication et ensauvagement ?*, "Participations", n° 1, 2011, p. 186-209.